Saint~Jacques~
le~Mineur

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussignée, QUE :

Lors de la séance ordinaire du Conseil municipal qui s'est tenue 3 octobre 2017 à 19h00 en la salle du Conseil, située au 119, rue Renaud à Saint-Jacques-le-Mineur, le règlement 2017-353 a été adopté, à savoir :

Règlement no. 2017-353 modifiant le règlement relatif aux animaux no.96-124

Dont un avis de motion a été préalablement donné à la séance régulière du 12 septembre 2017.

Donné à Saint-Jacques-le-Mineur, ce 6 octobre 2017

Jean-Pierre Cayer, directeur général et secrétaire-trésorier

.....

Je, soussignée, Jean-Pierre Cayer, directeur général et secrétaire-trésorier certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le Code municipal entre 08h00 et 17h00, le 6 octobre 2017.

Jean-Pierre Cayer, directeur général et secrétaire-trésorier